

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 février 2023

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 29

Votants : 29

N° 9

OBJET :

EAUX PLUVIALES

PROGRAMME
INVESTISSEMENT
EAUX PLUVIALES
2023

ADOPTION DU
PROGRAMME ET
DEMANDE DE
SUBVENTIONS

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le :
20 FEVRIER 2023

Publiée ou notifiée le :
20 FEVRIER 2023

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ – M. GUICHERD – E. BARGE - P. SEROR - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. CORNE – JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD - V. TRIBOULET – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – C. BOUARD – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme et MM. JS. LALOY – F. SENNEPIN – C. BENOIT, Vice-Présidents.

Mme et MM.– F. SZYPULA – S. BAUD – P. COLAS – B. BAYLAUCQ – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – JP. RAYMOND – R. DEJEAN – J. BLETTERY - S. BRUNO – P. BONNET – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code des marchés publics,

Vu les statuts de Vichy Communauté – communauté d'agglomération,

Vu le projet d'agglomération,

Vu l'examen par la Commission n°4 « travaux, voiries, bâtiments, déchets, assainissement, petits et grands cycles de l'eau » du 30 janvier 2023,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux ayant pour objet de collecter et/ou de stocker et/ou de traiter les eaux pluviales, travaux destinés à compléter les réseaux et équipements de Vichy Communauté,

Considérant que le budget assainissement 2023 sera voté en APCP (Autorisation de Programme et Crédit de Paiement),

Considérant les propositions faites dans ce sens par la commission du 30 janvier 2023,

Propose au Bureau Communautaire :

- D'approuver le programme d'investissement élaboré par la commission assainissement pour l'année 2023 selon le tableau ci-dessous :

Commune	Lieu	Montant
ABREST	Rue de l'Industrie	50 000 €
BELLERIVE-SUR-ALLIER	Rue du Léry	20 000 €
BELLERIVE-SUR-ALLIER	Secteur Bernards	40 000 €
BELLERIVE-SUR-ALLIER	Centre Omnisport	18 000 €
CHARMEIL	Rue de la Croix-Saint-Fiacre	20 000 €
CREUZIER-LE-VIEUX	Laudemarière	50 000 €
CREUZIER-LE-VIEUX	Rue des Gourmandes	20 000 €
CUSSET	Rue Cureyras	80 000 €
FERRIERES-SUR-SICHON	Place de l'Eglise	30 000 €
LA CHABANNE	Rue de la Mairie	40 000 €
SAIN-GERMAIN-DES-FOSSES	Rues de Vichy, Fernand Reynaud, Prieuré	70 000 €
SAINT-REMY-EN-ROLLAT	Rue de Charpigny et des Tilleuls	30 000 €
VICHY	Rue de Prunelle	50 000 €
VICHY	Rue de la Cote-Saint-Amand	100 000 €
Divers	Agglomération	82 000 €
TOTAL		700 000,00 €

- De demander ou d'actualiser selon les cas, les aides financières de l'Agence de L'Eau Loire Bretagne et du Département de l'Allier pour chacun des projets,

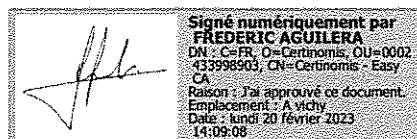
Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- adopte les propositions énoncées ci-avant,
- autorise M. le Président ou son représentant à solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département de l'Allier pour chacun des projets,
- dit que les crédits nécessaires à ces opérations sont inscrits au budget investissement principal eaux pluviales de l'année 2023, selon l'avancement des projets,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 16 février 2023.

Les membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 9 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER

Objet de l'acte : 2023 - EAUX PLUVIALES - PROGRAMME INVESTISSEMENT EAUX
PLUVIALES 2023 - ADOPTION DU PROGRAMME ET DEMANDE DE
SUBVENTION

.....
Date de décision: 16/02/2023

Date de réception de l'accusé 20/02/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 16FEV2023_9

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230216-16FEV2023_9-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 9.pdf (99_DE-003-200071363-20230216-16FEV2023_9-DE-1-1_1.pdf)